

Bus 27

Suite aux demandes antérieures de la commune, la STIB a accepté que le terminus de cette ligne soit déplacé de la place Verheyleweghen à l'avenue Andromède. Pour ce faire la ligne sera prolongée par la chaussée de Roodebeek et remontera le chemin des Deux Maisons. Le Collège souhaite en outre que le bus, lorsqu'il quittera son terminus de l'avenue Andromède passe par la station de Roodebeek en empruntant la rue Vervloesem et l'avenue Paul Hymans avant de reprendre son ancien itinéraire vers le centre ville.

Bus 28

Cette ligne n'ira plus vers le rond-point Schuman mais bien, à partir de la station Diamant, vers la place Dailly.

Bus 42

Lorsqu'il remonte l'avenue Hippocrate, le bus bifurquera directement par l'avenue Lenneke Mare (Zaventem) sans plus aller jusqu'aux cliniques St-Luc, celles-ci étant desservies par une nouvelle ligne 79 (voir plus loin).

Bus 45

Cette ligne ne passera plus par l'avenue J. Brel et la rue Th. De Cuyper mais empruntera le boulevard de la Woluwe et l'avenue M. Thiry en vue de rejoindre le Cora.

Bus 66

Le terminus de cette ligne sera déplacé vers la chaussée de Louvain à la hauteur de l'avenue du Péage afin de permettre aux habitants de cette zone de rejoindre le réseau général de la S.T.I.B.

Bus 78

Création de la ligne 78. Cette ligne ne fonctionnera qu'aux heures de pointe et les jours de semaine. Elle reliera la station Roodebeek à l'avenue Andromède (futur terminus du bus 27) et passera par l'avenue P. Hymans, le boulevard de la Woluwe, l'avenue M. Thiry et la rue d'Attique. Le Collège souhaite que cette ligne soit mise en place de façon continue et tous les jours de la semaine.

Bus 79

Création de la ligne 79. Cette ligne reliera la station de métro Kraainem à la rue Archimède (Ville de Bruxelles) et passera par l'av. Hippocrate, le boulevard de la Woluwe, l'avenue M. Thiry et la rue d'Attique. Elle transitera par le terminus de la ligne 27 (Andromède) avant de prendre l'avenue des Pléiades, de passer sous le pont de l'autoroute E40 pour rejoindre la rue Archimède par des rues de la commune d'Evere et de Bruxelles-Ville.

Bus 80

Cette ligne n'aura plus son terminus à l'avenue Andromède. Dès qu'elle quittera le territoire de la commune à la hauteur de l'avenue de Mars, elle se prolongera jusqu'à l'avenue Bordet (Evere).

Nous ne sommes pas encore en mesure de vous informer quant à la mise en service réelle de ces modifications, celles-ci devant encore être approuvées au niveau régional. D'autre part, nous attendons la réaction de la STIB à nos propositions supplémentaires. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier.